

Couleurs Vexin du français

n° 66
septembre
2021

Le journal du Parc naturel régional du Vexin français



*** Rénovation énergétique,**
Agir aujourd'hui pour un avenir
plus sobre en énergie



Une autre vie s'invente ici

Sommaire

Editorial p 2

Hommage à Gérard Claudel ... p 3

Vie du Parc p. 4 à 7

Dossier

Rénovation énergétique,
Agir aujourd'hui pour un avenir
plus sobre en énergie
..... p. 8 à 16

Portrait

Vinciane Duchesne, la rénovation
énergétique par l'exemple p. 16

Initiatives

Economie d'énergie :
l'éclairage public..... p. 17

Exposition
« Nature bienveillante »..... p. 18

Zoom

Le suivi du
Busard Saint-Martin..... p. 19

Où découvrir
l'Oedicnème criard ? p. 19

Quand les amphibiens
sont au coeur de l'action..... p. 20

Agenda

Exposition Partie de Campagne p. 21

Goûtez le Vexin
et la Fête du Guinguet p. 22

Festival Les Enfants d'abord
et Grisy Code p. 23

En couverture : Avernès - ©PNR Vexin français

Éditorial

La rédaction d'une troisième Charte marque un temps particulier pour un Parc naturel régional. C'est un moment de questionnement et d'espoir sur le devenir de notre territoire. Qui permet d'envisager l'avenir et les enjeux qui vont se poser. Mais aussi le temps d'un bilan, de parcourir l'histoire de notre territoire, de notre ruralité. Le 25 mars dernier cette histoire s'est brutalement rappelée à nous avec le décès de Gérard Claudel, membre fondateur de notre institution et son premier Président. Gérard Claudel restera comme quelqu'un qui aura marqué durablement le Vexin par sa volonté de préserver l'aspect rural et patrimonial du territoire contre l'extension de la ville nouvelle. Mais, même s'il en a renié le terme, il a été un personnage politique hors du commun qui a cherché constamment le rassemblement et le compromis par-delà les clivages.



Le Parc naturel régional doit maintenant se tourner vers l'avenir par un exercice de prospective qui nous emmènera à l'horizon 2040



Je pourrais vous parler longuement de ce personnage, puisqu'il est tout simplement mon grand-père. Mais je ferai tout pour être court et synthétique, une certaine forme d'hommage... Je vais profiter de ces quelques lignes pour remercier tous ceux qui ont témoigné de leur tristesse auprès de ma famille dans ces moments si compliqués. Au nom de ma famille, je vous remercie encore une fois.

Il reste que le Parc naturel régional du Vexin français doit maintenant se tourner vers l'avenir, par un exercice de prospective qui nous emmènera à l'horizon 2040, mais aussi par des actions à mettre en avant dès maintenant. Je tiens à remercier les nombreuses personnes qui ont pris part à la concertation menée cet hiver et ceux et celles qui aujourd'hui oeuvrent à l'élaboration du projet de Charte. L'originalité d'un Parc est de pouvoir conjuguer plusieurs approches qui peuvent sembler contradictoires mais dont le plus souvent, les résolutions sont complémentaires. A titre d'exemple, le dossier qui vous est proposé dans ce « Couleurs du Vexin » a pour thème la rénovation énergétique des bâtiments qui ne s'oppose en rien au respect du patrimoine bâti, identité de notre territoire.

La rénovation énergétique et l'efficacité de nos bâtiments sont pour moi un enjeu majeur dans les décennies à venir pour lutter efficacement contre le dérèglement climatique. Mais c'est aussi un enjeu social car on parle ici aussi de précarité énergétique. Je vous souhaite une bonne lecture, après cette période estivale durant laquelle, j'espère, chacun a pu retrouver le goût de la liberté.

Benjamin Demailly
Président

« Gérard Claudel, il fut et il restera »

*Il fut,
Il fut et il restera.*

Il fut Conseiller Régional, Président de la Fédération des Foyers ruraux du Val d'Oise entre 1990 et 1998, Président de l'Union des Maires du Val d'Oise de 1989 à 2005, Sénateur, le temps d'un stage en 2004, Conseiller Général pendant 35 ans pour y être 1^{er} Vice-Président et Maire d'Ennery de 1960 à 2008, soit 48 ans, une vie.

Et surtout, il fut l'un de nos membres fondateurs, si ce n'est le membre fondateur du Parc naturel régional du Vexin français, qu'il présida de 1995 à 2011 en tant que premier Président. Il avait pour cela parcouru le territoire pour convaincre, Maire après Maire, Conseil Municipal après Conseil Municipal, de la nécessité de se rassembler pour protéger le Vexin français et y conserver la ruralité pour permettre à ses habitants d'y mieux vivre demain.

Quelques lignes bien courtes pour dresser la vie et la carrière d'un Homme qui restera comme une figure du Vexin, le Menhir du Vexin. Né en 1925, il gardera de ses parents le goût du travail et une foi solide, des parents qui « *vous donnent l'exemple d'une vie droite, simple et honnête, et vous enseignent l'amour rigoureux du travail et de la terre* ». Il restera influencer par ses éducateurs comme le Père Harang et son expérience au sein de la Jeunesse Agricole Catholique (JAC), où déjà, il apprit à rassembler et fédérer les gens autour d'une cause commune, et surtout, servir le bien commun.

C'est tout naturellement qu'il devient agriculteur puis entrepreneur agricole, à une époque où beaucoup de fermes en sont encore aux chevaux de trait pour labourer les champs. Quelques années plus tard, il devient 1^{er} adjoint puis Maire d'Ennery, nous connaissons la suite.

La voix de Gérard Claudel s'est éteinte le 25 mars dernier, il n'est pas mort, il est simplement parti rejoindre Neige, celle sans qui rien ne fut possible. Celle qui fut d'un soutien sans faille à celui dont la disponibilité et le sens du devoir n'a jamais fait exception.

Il laisse derrière lui un héritage, celui du Parc. L'exemple à méditer, à suivre, de quelqu'un dont le vocabulaire était composé de mots tels que « *convaincre* »,

« *impliquer* », « *s'engager* », « *responsabiliser* », « *mobiliser* », « *protéger* » et « *développer* »... Et quelques formules comme « *Paysans, pays, paysage* » et bien évidemment « *La Charte, toute la Charte et rien que la Charte* ».

Il avait fondé le PNR pour répondre, à l'époque, au projet d'extension de la ville nouvelle. Il rappelait toujours les gens qui avaient contribué à sa création : Jacques Dupâquier, Adolphe Chauvin, Catherine Ribes, Jean-Marc Gernigon, Gilbert Picard, Jean Pichery... Mais ce PNR portait une ambition plus grande encore : défendre la ruralité et faire en sorte que les élus trouvent leurs places au sein du Parc afin d'en devenir de véritables ambassadeurs pour faire vivre le Vexin. Respectant ainsi sa volonté : « *tous ceux qui se sentent responsables de quelque chose doivent aller jusqu'au bout* ».

Il restera tout cela, et bien d'autres choses, de cet homme charismatique, homme public qui a laissé une trace partout où il est passé. Pour moi, il restera mon grand-père. Une figure et une voix imposante dont ressortait un discours bienveillant, de ceux qui donnent confiance. Un papy généreux qui partageait son temps et ses passions avec ceux qu'il aimait et montrait l'exemple. De ceux qui laissent des souvenirs impérissables et des valeurs qui restent à vie...

Rarement, aussi peu de mots ont contenu autant d'émotions, il y aura ce qui sera écrit et ce qui restera de sa personnalité. En 2011, tu avais laissé le témoin, passer le flambeau et donner la responsabilité à d'autres personnes de défendre le département du Val d'Oise et le territoire du Vexin français, pour te consacrer à ta dernière mission : ta famille.

Mon cher grand-père, il me restera une petite question, après ton retrait de la vie publique, tu avais accordé un entretien à Marie-Claude Devois pour l'écriture d'un livre s'intitulant « *Elu local, une vocation* ». Tu l'avais conclu ainsi : « *Si ces quelques pages pouvaient susciter parmi les jeunes « une vocation d'élu », alors le but de ce livre serait atteint.* », ce livre était-il nécessaire quand on laisse un tel exemple ?

L'un de tes petit-enfants, qui, comme les 11 autres, t'aime.





Un chemin des peintres à Vétheuil

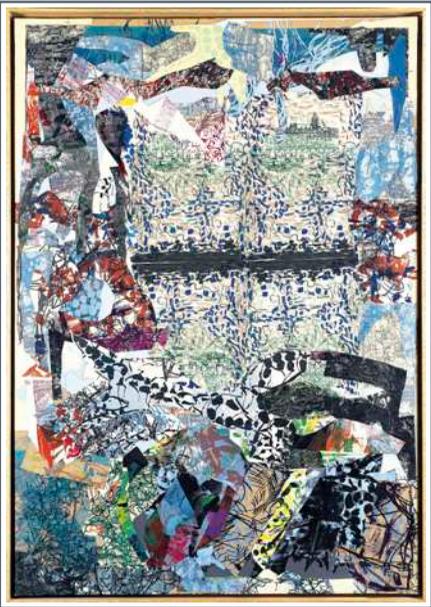
Le Parc naturel régional du Vexin français et la commune ont créé et installé dans le village, avec le soutien du Département du Val d'Oise et de la Région Ile-de-France, un parcours pittoresque de 2,7 km, jalonné de 13 reproductions de tableaux, sur des panneaux en lave émaillée.

De tous temps, Vétheuil a attiré de nombreux artistes. Entre coteaux et bords de Seine, le village jouit d'une situation géographique exceptionnelle dans un écrin naturel de toute beauté. Si la notoriété du village est intimement liée à Claude Monet qui y vécut plusieurs an-

nées et y peignit plus d'une centaine de toiles représentant le village, la Seine et l'église, ses amis impressionnistes, Caillebotte, Renoir... fréquentèrent également le village pour y saisir la lumière si particulière et propre au Vexin français. Plus récemment, d'autres artistes de renommée internationale vécurent à Vétheuil comme Joan Mitchell et Jean-Paul Riopelle.

A travers quelques-uns des tableaux les plus célèbres ou évocateurs représentant Vétheuil, ce chemin amène à croiser des personnalités et autant de mouvements, de techniques et de manières artistiques.

Vétheuil
Jean-Paul Riopelle (1923 - 2002)



Collage, 170 x 121 cm - Collection privée - © Jean-Paul Riopelle - Adagps, Paris, 2021 - Photo : Michel Rouivoal

les voyages impressionnistes
ESTANTS DE BONNEUR

Le chemin des peintres
2,7 km - 1h30



- Vétheuil - Jean-Paul Riopelle
- Vétheuil vu des berges de la Seine - Abel Lauvray
- L'église de Vétheuil - Claude Monet
- Les glaçons - Claude Monet
- L'escalier à Vétheuil, Jardin à Vétheuil, Le jardin de l'artiste à Vétheuil, Le jardin de Monet à Vétheuil - Claude Monet
- La route à Vétheuil, l'hiver - Claude Monet
- L'église de Vétheuil - Claude Monet
- Portrait de Madame Claude Monet - Auguste Renoir
- Vue de Vétheuil, soleil couchant - Albert-Charles Lebourg
- Vétheuil - Gustave Caillebotte
- Maison devant le bureau de poste du village - Sadami Yokote
- Paysage à Vétheuil - Sadami Yokote
- River - Joan Mitchell

Ce parcours a été réalisé avec le concours de la Région Ile-de-France et du Département du Val d'Oise



Un nouveau bénéficiaire pour la marque « Valeurs Parc naturel régional du Vexin français » !



Le gîte du Refuge Fontaine-Couture à Théméricourt peut accueillir jusqu'à 8 personnes. Disposant d'infrastructures pour les cyclistes et les randonneurs, le gîte a également la marque « Accueil Vélo ».

Les propriétaires, Marie-Noëlle et Rob, sont engagés dans une démarche de tourisme durable : www.fontainecouture.fr

A travers la marque « Valeurs Parc », vous découvrirez des produits du terroir, vous vivrez des séjours, des repas, des aventures étonnantes dans le respect de l'environnement et des femmes et hommes qui vivent ici. Aujourd'hui, ce sont 31 acteurs engagés sur le territoire du Parc, que vous retrouverez sur www.pnr-vexin-francais.fr

PROJETS DE MÉTHANISATION SUR LE TERRITOIRE DU PARC

Le 1^{er} juin dernier une visite de terrain était organisée par la Chambre d'agriculture d'Ile-de-France et le Parc en partenariat avec GRDF, pour permettre aux agriculteurs de présenter à un large public leurs projets de méthanisation sur le territoire et d'échanger sur les questions d'acceptabilité locale et d'insertion paysagère.

Ces projets s'inscrivent dans une dynamique de diversification de l'activité agricole et dans la continuité du schéma de méthanisation réalisé il y a quelques années en partenariat entre le Parc et la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

En effet, la diversification peut prendre plusieurs directions (énergie, agro-matériaux, alimentaire...), tant qu'elle respecte les enjeux environnementaux tout en étant économiquement viable.



La coupe archéologique de Commeny à l'honneur



Le dimanche 6 juin, le Parc naturel régional du Vexin français et le Centre de Recherche archéologique du Vexin français ont proposé trois visites de présentation de coupe archéologique de Commeny, vestige de la chaussée Jules-César, aux élus et aux habitants de la commune.

Une trentaine de Commenois a ainsi pu découvrir les résultats de la fouille de 2018 et les objets mis au jour par le Centre de recherches archéologiques du Vexin français ainsi que la mise en valeur paysagère réalisée par le Parc. Le grand public y a également été convié le 20 juin au cours d'une visite Pays d'art et d'histoire à l'occasion des Journées européennes de l'Archéologie.

Vous les avez peut-être croisés sur la réserve des coteaux de la Seine ?



Le Parc naturel régional du Vexin français, gestionnaire de la réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine depuis 2009, a recruté, de mai à juillet, un binôme de vacataires pour renforcer l'équipe sur la mission de sensibilisation du public en période de forte fréquentation, en particulier les week-ends.

Ce recrutement s'est inscrit dans un contexte de fréquentation particulièrement élevé qui a fait suite aux restrictions de déplacement liées à la pandémie. Le but principal était d'assurer une surveillance de la réserve naturelle de 268 hectares et de sensibiliser le public sur sa réglementation, une étude de fréquentation a également été mise en place pour mieux cerner les habitudes des visiteurs et comprendre leurs attentes. Les vacataires se sont chargés de l'accueil et de la maintenance de l'Espace Nature au château de La Roche-Guyon, ont participé ponctuellement à des études sur la réserve et appuyé l'équipe pour la réalisation de travaux d'entretien ou de restauration écologique. Lien entre la réserve et les différents acteurs locaux du site, grâce à Solène et Antonin, la réserve a pu se découvrir sous un autre angle !



**LE VEXIN FRANÇAIS
DANS L'OBJECTIF
LE VEXIN MINÉRAL**
Jusqu'au 24 septembre

Apportez votre pierre à l'édifice !

Cette année, chaque photographe pourra apporter sa pierre au concours photo ! Le territoire du Vexin français regorge en effet d'une grande variété de ressources géologiques. Calcaire, gypse, meulière, grès, craie... la richesse minérale du Vexin est incontestable et fait même la célébrité de certains paysages comme les falaises des coteaux de la Seine. La pierre est aussi au cœur du patrimoine bâti et de l'architecture traditionnelle vexinoise qui lui fait la part belle depuis bien longtemps.

Pour cette sixième édition du concours photo *Le Vexin français dans l'objectif*, le Parc vous invite donc à mettre en valeur la richesse et la variété de la géologie du Vexin français, en vous inspirant des quatre catégories suivantes :

- 1 - Paysage minéral
- 2 - Creuser la roche : des boves aux carrières
- 3 - Construire : la pierre au cœur du patrimoine bâti
- 4 - Œuvres de pierre

Ce concours est ouvert à tous, seuls comptent votre envie, votre créativité, votre sensibilité et le soin que vous apporterez à votre œuvre.

■ **Photo à envoyer avant le 24 septembre 2021 à concoursphoto@pnr-vexin-francais.fr**

Nouveauté 2021 : Prix junior jusqu'à 15 ans

■ Dates à retenir

Samedi 26 juin 2021 : lancement du concours

Lundi 24 septembre : clôture du concours

Mercredi 6 octobre : délibérations du jury

Vendredi 5 novembre, à la Maison du Parc : cérémonie de remise des prix

■ **Renseignements** : Léa Pétard, chargée de mission Culture et Valorisation des patrimoines : 01 34 48 65 94 - l.petard@pnr-vexin-francais.fr



Et si vous tentiez la traversée du Vexin... à pied ? 100 km sur les chemins du Vexin français !



Le meilleur moyen de découvrir le Vexin français est de le parcourir à pied. Le Comité départemental de la randonnée pédestre du Val d'Oise et le Parc naturel régional du Vexin français proposent un itinéraire d'une centaine de kilomètres reliant Auvers-sur-Oise à Mantes-la-Jolie en passant par Marines, Théméricourt, La Roche-Guyon et Vétheuil.

Celui-ci emprunte principalement des circuits déjà balisés (balisage officiel de la Fédération Française de Randonnée) : PR® en jaune et GR® en blanc rouge. Certains tronçons ne sont pas balisés.

« La traversée du Vexin » parcourt les divers et riches paysages du territoire : paysages ouverts de grandes cultures sur le plateau, espaces boisés et fonds de vallées de la Viosne ou de l'Aubette, grands panoramas des coteaux et de la vallée de la Seine... Au fil des chemins, un patri-

moine vernaculaire unique ponctue au moins autant le paysage que les grands édifices dans les villages traversés.

Un découpage en 5 étapes est proposé, mais libre à chacun de le faire à son rythme, en réservant toutefois les hébergements.

- **Etape 1.**
D'Auvers-sur-Oise à Marines (24 km)
 - **Etape 2.**
De Marines à Théméricourt (16 km)
 - **Etape 3.**
De Théméricourt à Chaussy (25 km)
 - **Etape 4.**
De Chaussy à Vétheuil (17 km)
 - **Etape 5.**
De Vétheuil à Mantes-la-Jolie (15 km)
- **Plus d'informations** et trace gps à retrouver sur le site : rando.pnr-idf.fr

Résidence de création : la Traversée du Vexin 2037

Le Parc naturel régional du Vexin français coordonne actuellement une résidence artistique sur son territoire, « La Traversée du Vexin 2037 ».

Financé par la Direction régionale des affaires culturelles et le département du Val d'Oise, ce projet, porté par les artistes et paysagistes, Emilie Gayet et Corène Caubel, propose aux habitants de randonner le long de l'itinéraire « La Traversée du Vexin français » et de créer ensemble pour imaginer les paysages à l'horizon 2037 et répondre à la question : quels paysages laisserons-nous aux générations futures ?

Après une première période d'immersion en février, Emilie Gayet et Corène Caubel ont mis en œuvre de nombreux ateliers de juin à septembre avec différents groupes sur plusieurs points du territoire. Cinq zones ont pu bénéficier d'interventions : à Marines en lien avec le conseil municipal, dans la vallée de la Viosne avec le centre de loisirs de Us, sur le plateau d'Hérouville en partenariat avec la médiathèque d'Auvers-sur-Oise, sur les buttes d'Arthies en partenariat avec la bibliothèque de Magny-en-Vexin, sur la Réserve naturelle nationale des coteaux

de la Seine. A ces ateliers s'ajoutent des propositions de randonnées à destination des élus. Les créations plastiques réalisées avec tous les participants seront exposées lors d'une restitution festive en octobre ouverte au grand public avec des temps de création et des randonnées sur le tracé de la Traversée du Vexin français. Un carnet de restitution témoignera de ces actions.

■ **Pour tout renseignement** : Léa Pétard, Chargée de mission Culture et Valorisation des patrimoines, au 01 34 48 65 94



Atelier à la médiathèque d'Auvers-sur-Oise



Herbier cyanotype à Marines

Résidence-mission : Les Glaneurs - Collectif Bruit du Frigo

En partenariat avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Ile-de-France et le Département du Val d'Oise, le Parc naturel régional du Vexin français accueille sur son territoire le collectif d'artistes Bruit du Frigo en 2021-2022, dans le cadre d'une résidence-mission.



L'objectif est de mobiliser les associations de pratiques amateurs d'arts plastiques autour d'un projet sur le thème du recyclage, du réemploi, de la sobriété heureuse...

Après avoir passé plusieurs semaines en immersion sur le territoire, riche de découvertes et de rencontres, le collectif a eu l'envie de sortir des sentiers battus et d'inviter les habitants et les partenaires à partir à la recherche de « pépites ». Au glanage de matières et matériaux identifiés sur différents sites, s'ajoutera ainsi une collecte immatérielle : les glaneurs se feront explorateurs pour (re)découvrir les petites histoires qui forgent ce territoire, des lieux, des paysages mais aussi des anecdotes, des mythes...

Un voyage : le cadre d'une aventure collective pour une reconquête du territoire

Le collectif proposera une déambulation de 3 jours au mois de mai 2022 dont le tracé sera dessiné à partir des rencontres et des pépites collectées.

Les habitants seront invités à relier des lieux identifiés collectivement à travers une

marche exploratoire, favorisant les déplacements doux, tels vélo, marche à pied...

Des points d'étapes seront organisés afin de réunir un plus grand nombre de participants et de partager des temps collectifs avec de petites formes artistiques co-programmées avec les partenaires du territoire : exposition, conte, repas, projection cinéma...

En amont de la marche, par le biais d'une série d'ateliers pratiques, Bruit du frigo travaillera avec les associations de pratiques artistiques amateurs la scénographie des marches et du bivouac : cartographie, banderole, drapeau...

Un voyage comme support de création

Cette marche deviendra la matière première d'une production artistique. En fonction des pratiques identifiées, la marche prendra la forme d'un workshop pendant lequel certains pourront produire (croquis, dessin, images...) ou collecter de la matière pour créer *a posteriori* (son, inspiration paysagère, tissage, modelage...).

Ainsi les associations de pratiques amateurs pourront à l'issue de cette aventure imaginer une série d'ateliers visant à produire des objets qui seront restitués dans le cadre d'une exposition collective.

Un court-métrage sera réalisé par le collectif Sapin pour garder trace de cette expérience.



Une exposition collective

A l'issue du voyage, en partenariat avec les associations de pratiques artistiques amateurs, une exposition collective des travaux réalisés pendant et à partir du voyage sera présentée. Il s'agira ici, en juin 2022, d'exposer une matière artistique produite à partir d'une aventure collective vécue et partagée par les habitants sur le territoire Parc naturel régional du Vexin français et d'en valoriser les ressources.

■ **Suivez l'aventure des Glaneurs** sur la page Facebook Les Glaneurs - Bruit du frigo en Vexin : www.facebook.com/Les.Glaneurs.du.Vexin

■ **Contact** : a.eyboulet@bruitdufrigo.com





Rénovation énergétique, Agir aujourd'hui pour un avenir plus sobre en énergie

« Rénovation énergétique » : ce vocable que beaucoup de nos concitoyens méconnaissent relève pourtant d'une démarche intéressante à plus d'un titre ; elle peut être la clé d'un meilleur confort de vie, d'économies substantielles sur ses dépenses de chauffage, tout en ayant conscience d'œuvrer contre la détérioration du climat. *Couleurs du Vexin français* vous propose d'apprendre tout ce qu'il convient de savoir sur la rénovation énergétique et sur les conditions de sa mise en œuvre.

En agissant concrètement, notamment sur la rénovation énergétique, il s'agit à terme de s'affranchir des coûts croissants de l'énergie tout en améliorant le confort ressenti dans son habitation ainsi que la valeur patrimoniale.

Au niveau national, les secteurs les plus consommateurs d'énergie et émetteurs de gaz à effet de serre sont les transports (déplacements de personnes et de marchandises) et l'habitat (privé, communal et tertiaire).

Le secteur de l'habitat a représenté 46 % de la consommation d'énergie totale en France en 2019 (dont 29 % pour la part du résidentiel et 17 % pour celle du tertiaire). La part des transports dans cette consommation totale est de 32 % (celle de l'industrie est de 19 %, en baisse depuis 1990 alors à 24 %).

Il y a donc urgence à agir sur la rénovation du bâtiment, sachant que cette tendance se retrouve aussi au niveau du Vexin, avec un quart des émissions de gaz à effet de serre dû à ce secteur.

Bien définir son projet de travaux, grâce à l'aide et l'accompagnement de différents acteurs neutres et objectifs

Le gouvernement a élaboré un plan de rénovation énergétique avec pour objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Des étapes se succéderont dans la mise en œuvre de ce plan. Les deux-tiers des propriétaires font partie des classes moyenne ou modeste de la société et n'ont pas forcément les moyens d'investir dans des travaux d'isolation. Les aides financières dédiées à la rénovation thermique sont donc indispensables pour bon nombre de ménages et leur permettent de franchir le pas. C'est pourquoi l'État a prévu une large panoplie d'aides : MaPrimeRénov', l'éco-prêt à taux zéro, le chèque énergie... Comment savoir de quelles

aides on peut bénéficier et quelle est la marche à suivre ? La définition du projet de travaux est essentielle et les Français peuvent désormais compter sur un véritable service public de conseil et d'accompagnement. Pour bien identifier ce service, gratuit et indépendant de toute démarche commerciale ou frauduleuse, les citoyens peuvent compter sur le label officiel FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) qui rassemble tous les acteurs institutionnels comme le Parc, les collectivités locales et certaines associations (Adil, Soliha, Energies Solitaires pour les Yvelines). Le département du Val d'Oise a même poussé le souci de proximité jusqu'à créer un label supplémentaire « Val d'Oise Rénov », pour donner encore plus de visibilité à ce service. Et au-delà du conseil, c'est un véritable accompagnement qui est désormais

proposé, pas à pas, avec possibilité de diagnostics énergétiques poussés, d'aide au choix des travaux les plus pertinents, de visites en cours de chantiers. « *L'idée est de rassurer les gens qui se lancent dans des travaux par un accompagnement jusqu'à réception des travaux* », précise Patrick Gautier, responsable du pôle Aménagement du Parc.

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, contactez ou prenez rendez-vous avec un conseiller FAIRE qui vous accompagnera dans votre projet.

Il existe pour cela un formulaire à compléter que vous pouvez trouver ici : <https://urlz.fr/fXCC>

Un conseiller Faire du Parc reviendra vers vous une fois ce formulaire renseigné.

Les Parcs naturels régionaux au cœur de la rénovation énergétique

Ancienne maire d'Évecquemont, Conseillère régionale, Ghislaine Senée a une vision globale de la rénovation énergétique pour laquelle les Parcs naturels régionaux ont un rôle clé à jouer.



Interview
GHISLAINE SENÉE

Quand on parle de rénovation énergétique, on pense d'abord aux dépenses de chauffage des particuliers. Quel lien peut-on établir avec le dérèglement climatique ?

En Ile-de-France, le bâti tertiaire, industriel ou résidentiel arrive en première place. Le bilan carbone sur le Parc du Vexin français a montré que 25 % de la production de ces gaz sont issus du résidentiel. Étant donné leur impact sur le climat, il faut absolument en diminuer les émissions : on prévoit actuellement 4°C supplémentaires d'ici à la fin du siècle alors que l'on sait qu'au-dessus de 2°, notre environnement et nos vies seront déjà fortement perturbés. La rénovation énergétique est l'un des leviers qui nous permettra d'y parvenir, enjeu très fort pour les Parcs naturels régionaux.

La consommation énergétique est-elle un des aspects de rénovation ?

Tout à fait. Nous pouvons réduire cette consommation en isolant les bâtiments en instaurant de nouveaux modèles et de nouveaux comportements vers plus de sobriété. Le Plan Climat Energie Terri-

torial mis en place dans le Vexin propose bon nombre d'actions destinées à faire baisser la consommation énergétique.

Comment articuler la rénovation énergétique et la situation de précarité que connaissent certains ?

C'est plus globalement la question du mal logement qui doit être traitée. Il existe nombre de foyers humides, froids, bruyants, malsains, occupés par les populations les plus fragiles trop souvent isolées, et qui sont par conséquent les plus touchés par le dérèglement climatique. La rénovation énergétique est un levier pour la justice sociale. La réponse à la question de la précarité relève des politiques publiques. Le premier niveau d'accompagnement des habitants est l'accès à l'information et aux conseils. Les Parcs ont un rôle à jouer dans les dispositifs d'État tels que le service FAIRE, service d'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique. Ils apportent conseils pour l'isolation du bâti ancien, l'utilisation d'isolants biosourcés (tel le chanvre) ou issus du recyclage (ouate de cellulose, fibre de bois, lin, coton), qui permettent une utilisation sans

risque sur le patrimoine ancien : respect de l'hygrométrie des murs, respirabilité... ces nouveaux matériaux sont préconisés par le Parc du Vexin français. Or les aides de l'État sur ce sujet sont encore trop insuffisantes. L'utilisation de l'enduit chaux chanvre peut encore aujourd'hui dissuader les entreprises parce que le produit ne correspond pas aux critères retenus pour la RT 2020 (Réglementation Thermique) : avec les épaisseurs mises en œuvre, les résistances thermiques requises pour bénéficier des aides nationales ne sont pas atteintes. Pourtant, le mélange chaux chanvre apporte pour le bâti ancien de réels avantages, notamment pour les problèmes d'humidité avec, à la clé, un gain en confort. Il est nécessaire de démontrer que cette technique a énormément d'avantages et que les normes RT, de plus en plus contraignantes doivent évoluer vers l'utilisation des matériaux biosourcés et locaux, permettant d'assurer une rénovation énergétique efficace.

C'est un enjeu de premier plan pour notre Parc.

Le soutien à la rénovation énergétique

L'État ne se contente pas d'enjoindre les Français à moderniser leur système de chauffage et à isoler leurs logements. Il propose à cet effet des aides financières dont le montant peut dépasser les 10.000 €

L'aide MaPrimeRénov'

Cette aide est mise en place au début de l'année 2020. Tous les ménages sont en mesure de la recevoir pour tous les travaux engagés à partir du 1^{er} octobre 2020. Le montant de l'aide est fonction des revenus des ménages. Une bonification est offerte lorsque le logement rénové sort de son statut de passoire thermique. Comme toutes les autres aides à la rénovation énergétique, la prime ne pourra être versée que si l'entreprise qui réalise les travaux est certifiée artisan RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et que les matériels et matériaux posés respectent des exigences techniques précises.

L'Éco-prêt à taux zéro

Il est accessible sans condition de ressources, pour financer des travaux d'amélioration de la performance énergétique, jusqu'au 31 décembre 2021. Il permet de bénéficier d'un prêt d'un montant maximal de 30 000 € pour réaliser des travaux d'éco-rénovation. Il existe égale-

ment un éco-prêt à taux zéro copropriété, réservé aux syndicats de copropriétaires. Pour qui ?

- Propriétaires occupants
- Propriétaires bailleurs
- Sociétés civiles non soumises à l'impôt sur les sociétés dont au moins un des associés est une personne physique.

« Coup de Pouce économies d'énergie »

Ce dispositif vise à accélérer la rénovation énergétique et à lutter contre la précarité énergétique. Intégré au dispositif des Certificats d'économies d'énergie, il permet aux ménages de bénéficier jusqu'au 31 décembre 2021 d'une prime exceptionnelle modulée en fonction des ressources pour les aider à financer les travaux permettant d'améliorer la performance énergétique de leur logement en l'isolant ou en remplaçant leur appareil de chauffage.

Quelques changements sont opérationnels depuis juillet 2021 : suppression du coup de pouce pour le changement de chaudière fioul, gaz, et convecteurs électriques ; prolongement du coup de

pouce isolation jusqu'à juin 2022, mais avec des conditions financières moins intéressantes (plus d'offres à 1 € comme auparavant) ; prolongation jusqu'en 2025 du changement des chaudières gaz anciennes (fioul et gaz) par des énergies renouvelables (biomasse, PAC air-eau et géothermiques), et des bonifications spécifiques pour les rénovations performantes (si au moins 55 % de baisse de consommation d'énergie).



FAIRE : un service pour informer

Selon l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) seulement 15 à 17 % des ménages ayant réalisé des travaux en 2017 ont bénéficié d'information et d'accompagnement. C'est pour remédier à cette carence que la campagne FAIRE a été lancée.

La première démarche à entreprendre pour tout vexinois désireux d'améliorer la performance énergétique et le confort de son logement est donc de solliciter les conseils et l'accompagnement d'un conseiller FAIRE. Pour cela il est possible de passer soit par la plateforme nationale www.faire.fr / 0808 800 700, soit de contacter directement le conseiller FAIRE du Parc : eie@pnr-vexin-francais.fr / 01 34 48 65 90. Outre les conseils dispensés chaque jour par mail ou téléphone, le Parc propose des RDV physiques mensuels au pôle éco-construction et rénovation énergétique du Vexin français situé au Bord'Haut de Vigny.

Les habitants des communes yvelinoises du Parc peuvent également faire le choix de solliciter un conseiller FAIRE de l'Association Energies Solidaires située à Carrières-sous-Poissy, qui propose également des permanences sur le territoire de GPS&O (les Mureaux et Magnanville - contact@energies-solidaires.org / 01 39 70 23 06).

A noter que le site national www.faire.fr, en plus de vous mettre en relation avec le conseiller FAIRE le plus proche, et vous orienter vers le dispositif le plus adapté en termes de revenus, contient des renseignements utiles sur la rénovation

thermique, les aides disponibles et la liste des entreprises labellisées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) : n'hésitez pas à le consulter !



LES ACTEURS PUBLICS DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Derrière la bannière FAIRE mise en place par l'Etat, de nombreux organismes se sont engagés pour accompagner les Français à se lancer dans une rénovation énergétique. Il y a les espaces conseil FAIRE qui assurent le service aux habitants : le Parc, qui est l'interlocuteur direct de proximité sur son territoire, de même que l'association Energies Solidaires que les habitants de communes yvelinoises du Parc peuvent également

solliciter. Sont également impliqués auprès du Parc l'Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL) et SOLIHA (Solidaires pour l'habitat) dans le Val d'Oise. Ce service ne pourrait pas exister sans l'implication de l'Etat, au travers notamment de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH), les Communautés de Communes (Sausseron Impression-

nistes, Vexin Centre, Vexin Val de Seine) et la Communauté Urbaine GPS&O qui y contribuent également, les départements du Val d'Oise et des Yvelines.

Alexandre Pueyo, Conseiller Départemental du Val d'Oise et Président de l'ADIL : « *Nous voulons au minimum doubler le nombre de personnes qui se lancent dans des travaux de rénovation énergétique dans le département grâce à ce service d'accompagnement.* »

Attention aux abus !

Dans le domaine de la rénovation énergétique plus encore que dans d'autres, les tentatives d'abuser le public sont monnaie courante. Qui n'a pas reçu un jour un appel téléphonique proposant des fenêtres, une pompe à chaleur ou une isolation à coût zéro grâce aux aides de l'État ? Alors voici quelques conseils pour éviter de se faire piéger.



La première chose qu'il faut avoir présente à l'esprit est que toutes les aides qu'il est possible d'obtenir pour une rénovation énergétique proviennent de la puissance publique ; les organismes qui en dépendent (ADEME, ANAH, ANIL...) n'effectuent aucun démarchage commercial à domicile ou par e-mail. Donc méfiance si l'auteur d'une telle pratique s'en réclame. Quant au démarchage téléphonique proposant des travaux de rénovation, il est désormais purement et simplement interdit. Les recherches que l'on fait de sa propre initiative sur internet doivent aussi s'accompagner de prudence : en entrant par exemple Ma prime rénov' sur un moteur de recherche, les premiers liens qui seront proposés ne

POMPES À CHALEUR : DU BON ET DU MOINS BON !

Parmi les nombreux démarchages pourtant interdits, celui qui concerne les Pompes à Chaleur (PAC) est un des plus fréquents. Si ce type d'équipement peut séduire par sa facilité d'utilisation et son coût maîtrisé, il faut toutefois faire attention car il cache des techniques très différentes. Les PAC dites « air-air » sont à éviter car les moins performantes, et dès les premiers froids importants elles fonctionneront en 100% électrique, avec de très désagréables surprises sur la facture. Les PAC air-eau ont un rendement plus acceptable, mais sur ce marché cohabitent des matériels très divers. Enfin dans cette famille des PAC, les plus recommandables sont celles qui puisent la chaleur sur des sondes (dans le sol, sur nappe phréatique, ou plus rarement sur des capteurs solaires) : même par grands froids leur rendement est garanti !

Il est donc difficile de s'y retrouver seul, et fortement recommandé de solliciter un conseiller FAIRE avant de passer commande.

Attention également à ne pas se laisser séduire par la promesse des PAC « réversibles » qui font climatisation en été : au lieu de faire faire des économies



d'énergie, elles augmentent les usages, et donc la consommation énergétique. Contre la chaleur estivale il faut avoir le même réflexe que contre le froid : toujours donner la priorité à l'isolation ! Enfin ne pas oublier que l'installation d'une pompe à chaleur ayant pour conséquence de modifier l'aspect extérieur du bâtiment (groupe extérieur) doit faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux auprès de la mairie de votre commune.

seront pas forcément les bons. Deux adresses sûres : www.faire.gouv.fr/ et <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/aides-renovation-energetique>

Dans tous les cas, si vous avez pris attache avec une entreprise, avant de donner votre accord ou de signer un devis, il convient de prendre un temps de réflexion, même si le risque de la fin d'un avantage fiscal est brandi. Une rénovation énergétique est un projet ambitieux qui nécessite d'en étudier tous les aspects.

Faire jouer la concurrence

Si une entreprise vous remet un devis, assurez-vous que celui-ci n'est pas antidaté, afin de pouvoir disposer pleinement du délai de rétraction de 14 jours. Vous pouvez ensuite contacter un conseiller FAIRE au 0808 800 700. Il pourra analyser les propositions et le devis pour vérifier que toutes les informations requises y figurent. Vous pouvez aussi demander une documentation détaillée à l'entreprise, vous informer sur les opérations qu'elle a réalisées en consultant son site internet ou en cherchant des avis de clients. Il est bien sûr recommandé de faire jouer la concurrence

en consultant plusieurs entreprises. Confronté au non-respect de l'interdiction de démarchage téléphonique, vous pouvez agir : des sanctions sont prévues et vous pouvez le signaler à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP au 01 77 63 61 00 ou par mail à l'adresse : ddpp@val-oise.gouv.fr

Si un devis vous semble douteux, prenez contact avec la direction départementale de la protection des populations du département du siège social de l'entreprise, dont la liste figure sur le lien ci-après : www.economie.gouv.fr/dgcrf/coordonnees-des-DDPP-et-DDETSPP

Concilier efficacité énergétique et patrimoine

Pour Jean Loriné, 1^{er} adjoint à la maire de Marines, également Vice-Président du Parc délégué à l'aménagement et au patrimoine, « la rénovation énergétique des bâtiments anciens doit absolument respecter leur diversité et ce qui fait leur identité. Nous sommes trop souvent confrontés à des aberrations qui montrent combien la spécificité du patrimoine ancien est méconnue ».

Le développement de techniques de rénovation spécialement adaptées au bâti ancien est au cœur de l'action du Parc depuis de nombreuses années. Un des meilleurs exemples de cette approche se trouve à Marines : il s'agit de « Ruinette », une modeste maison du centre-ville construite au XIX^{ème} siècle et tombée en quasi ruine (d'où son nom), rénovée et transformée en logement social, devenant en même temps un bâtiment basse consommation d'énergie (BBC). Un projet « un peu fou », comme le qualifiait à l'époque son propriétaire, Philippe Thiévenaz. Malgré cette référence qui a aujourd'hui encore valeur d'exemple, « nous voyons de nouvelles erreurs se multiplier ces dernières années, preuve que la recherche de performance méconnaît encore trop le bâti ancien » précise Jean Loriné.

Les bâtiments et équipements publics ne sont pas en reste

Autre préoccupation de Jean Loriné : l'amélioration énergétique des bâtiments publics. La rénovation énergétique constitue en effet une réelle opportunité pour les collectivités locales « elle est tout à fait possible et même intéressante économiquement pour les bâtiments communaux, dont certains font partie du patrimoine, comme à Marines le gîte d'étape aménagé dans un bâti art déco ou le presbytère du XVII^{ème} siècle ». Marines s'est engagée dans un projet pluriannuel visant à rendre ses bâtiments communaux plus vertueux, voire exemplaires, en matière de consommation d'énergie. Après avoir bénéficié de plusieurs programmes d'aides du Parc dans le cadre du label « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » en



Interview
JEAN LORINÉ

2018 et 2019, la ville a obtenu en 2021 une Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) d'un montant de 104.000€, dans le cadre du programme France Relance. Cette subvention a été affectée à l'isolation, au changement des radiateurs ou du système de chauffage et au remplacement du système d'éclairage par des ampoules LED dans 5 bâtiments publics : l'école maternelle, l'école élémentaire, la salle des fêtes Georges-Pompidou, la salle Ledanseur et le gîte de séjour Philippe Oyer. La subvention aura représenté plus de la moitié de cet investissement.

LES ACTEURS PUBLICS DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Ce service de conseil et d'accompagnement dédié à l'amélioration des bâtiments publics pour leur amélioration énergétique : en quelque sorte le CEP est aux communes ce que FAIRE est aux habitants. Deux tiers des communes du Parc adhérent ou ont adhéré à ce service qui leur donne accès aux aides du Parc pour les travaux d'amélioration. Depuis deux ans,

les Communautés de Communes valdoisiennes prennent le relais : Vexin-Val de Seine et Sausseron-Impressionnistes en 2019 et, depuis ce 17 juin 2021, Vexin-Centre adhère au CEP et permettent à leurs 75 communes d'accéder à ce service.

■ Les contacts :

• Stéphane Rondu et Cloé Gotteland de l'association Soliha dans le Val d'Oise

• Vincent Levistre et Cynthia Romero de l'association Energies Solidaires dans les Yvelines



Rénovation énergétique et Plan Climat

L'activité de la permanence info-énergie de la Maison du Parc a été dopée par les dernières mesures mises en place par l'État.



Chargé du Plan climat au Parc, adopté fin 2015, **Sébastien Hamot** explique qu'il s'agit d'une sorte de « feuille de route », visant à aider les différents acteurs du territoire - particu-

liers, communes, agriculteurs, entreprises... - à produire moins de gaz à effet de serre.

Depuis sa création en 1995, le Parc accompagne les propriétaires et bailleurs du territoire dans leurs projets d'amélioration de l'habitat, aussi bien sur des questions architecturales qu'énergétiques. Cette action a été renforcée à l'occasion du Plan Climat avec la mise



en place d'une permanence info-énergie et architecture permettant d'échanger avec des conseillers énergie sur la maîtrise de la consommation.

Cette permanence se tient chaque dernier mardi du mois au pôle éco-construction et rénovation énergétique du Vexin français, lieu de sensibilisation et de formation à l'éco-construction et à la rénovation du bâti local situé à Vigny. Chaque année près de 200 personnes accèdent ainsi à un conseil complet et personnalisé sur des questions architecturales, patrimoniales, énergétiques, juridiques et financières (notamment grâce à la signature d'une convention avec l'ADIL 95). Pour prendre RDV : eie@pnr-vexin-francais.fr / 01 34 48 65 90

Une cinquantaine d'actions avait été identifiée au moment de l'élaboration du Plan, certaines déjà mises en œuvre de longue date, d'autres ayant émergé entre temps, comme la mobilité.

Activité en hausse

Cette activité a connu une forte montée en puissance depuis que le département du Val-d'Oise a lancé son programme « Val-d'Oise Rénov' », appuyée par une importante campagne d'information (notamment affiches sur les abribus). « *Durant le mois-et-demi qui a suivi le lancement de cette campagne, nous avons reçu une certaine d'appels de personnes souhaitant avoir des informations, sur des sujets très divers, allant de la manière d'être mieux chauffé au changement de chaudière* », affirme Sébastien Hamot. Les aides financières que le Parc peut apporter aux particuliers font souvent l'objet de demandes d'information. Le Parc est parfaitement en mesure de jouer un rôle de guichet unique pour tout ce qui concerne la rénovation énergétique.



Mur ossature bois et béton de chanvre

Programme « Val-d'Oise Rénov' » : un accompagnement global

Factures élevées, maison mal isolée : des travaux sont nécessaires ! Comment s'y prendre ? Par où commencer ?

Définition des besoins, programmation des travaux : quelles entreprises contacter, quelles aides sont possibles, peut-on être accompagné pour lancer des travaux adaptés et garder l'esprit tranquille ?



Guichet unique de conseil
01 34 48 65 90

Informations et conseils personnalisés



Mise en relation avec les professionnels du bâtiment

Mobilisation des financements possibles pour vos travaux



Accompagnement technique et financier avant et après travaux

Le conseil, une des missions clés du Parc

La mission d'architecte conseil au Parc est d'accompagner - gratuitement il faut le préciser - les particuliers, les communes, tous les porteurs de projets (entreprise, agriculteur...) sur un grand nombre de sujets, dont la rénovation énergétique.



Mathieu Feigelson apporte une large gamme de conseils architecturaux. Son rôle est d'aiguiller les gens dans la bonne direction, parce qu'ils sont parfois un peu perdus, ou de les

rassurer, avec un souci constant : conserver au Parc son identité rurale et patrimoniale. Préoccupation depuis 30 ou 40 ans, la question des économies d'énergie est aujourd'hui cruciale. Il existe plusieurs possibilités pour améliorer la performance énergétique d'un bâti et toutes les techniques peuvent avoir une influence sur le paysage. « *C'est devenu un véritable enjeu d'éviter aux gens de se faire abuser en réalisant une isolation extérieure avec des produits trouvés dans le premier commerce de matériaux venu.* » explique Mathieu Feigelson. Peut-être adaptés à des maisons construites dans les années 70, ils ne respectent pas les constructions anciennes. « *Et il y a dans tous les cas de figure des solutions* », insiste l'architecte.

Des économies substantielles

La demande de conseil est très variable, avec des sujets aussi divers que la précarité énergétique ou un simple problème d'isolation ou d'humidité non résolu : « *Dès mes premières consultations, je me suis pris de plein fouet le problème de la précarité énergétique, avec un couple de retraités qui n'avait plus que 1500 € de retraite à deux. Ces personnes consacraient presque la moitié de leurs revenus dans leur chauffage au fioul, passant l'hiver dans une seule pièce avec un radiateur électrique ! Il faut savoir que ce type de cas existe même si ce n'est heureusement pas fréquent* ». Une bonne isolation peut faire baisser une facture énergétique de 30, voire de 50 %. 20 à 30 % de la déperdition énergétique d'une maison se font par la toiture. Beaucoup de gens dans le Vexin habitent une

ancienne grange transformée dont les combles ne sont pas isolés, ce qui peut être fait moyennant une dépense très raisonnable. Et il est possible dans certains cas dans le bâtiment ancien, et beaucoup de gens l'ignorent, d'utiliser des techniques spécifiques et des isolants adaptés, et d'arriver ainsi à des choses très intéressantes, surtout si la maison est bien orientée.

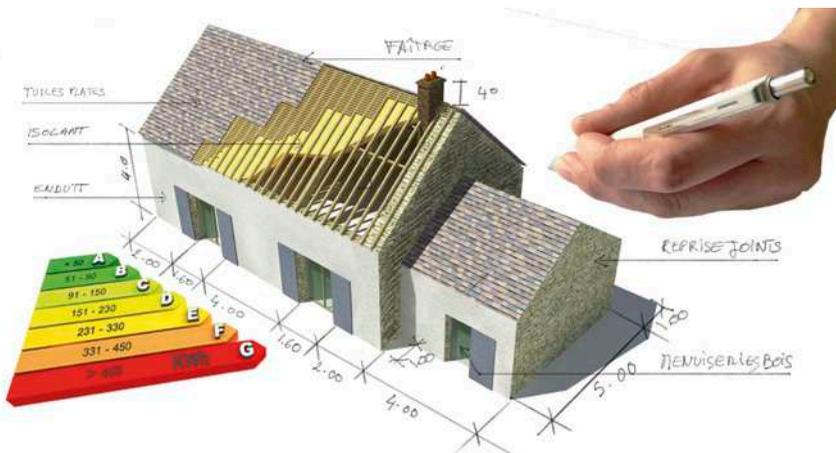
Le mortier de chanvre et chaux, un excellent matériau pour le bâti ancien

Le Vexin est un espace patrimonial, on comprendra donc qu'on ne peut pas faire y n'importe quoi en matière de revêtement de façade. Le Parc été contacté par un habitant de Champagne-sur-Oise, qui voulait rendre passive¹ sa maison ancienne. Dans ce cas particulier, c'est la technique du mortier de chanvre et chaux, recouvert d'un enduit de finition traditionnel qui a été testée avec succès. « *C'est la manière de faire du Parc : dès que nous entendons parler d'une technique adaptée à un cadre ancien, nous l'éprouvons pour pouvoir la populariser* ». Dans le même esprit, un autre particulier de Vienne-en-Arthies cette fois a fait réaliser avec de la paille l'isolation extérieure de la maison qu'il venait d'acheter. Pour Mathieu Feigelson, tout pro-



blème a sa solution. Les artisans locaux ne sont pas tous à même d'utiliser ces techniques nouvelles qui font appel à des matériaux atypiques, la plupart du temps issus de ressources naturelles. C'est pourquoi le Parc travaille à la formation des entreprises pour leur permettre de répondre à la demande locale.

Dernier conseil de l'architecte conseil du Parc : avant de se lancer dans un chantier d'amélioration énergétique, il faut bien s'entourer (techniciens du Parc, maître d'œuvre...) et surtout ne pas oublier de faire une déclaration préalable de travaux à la mairie de sa commune, même s'il s'agit d'un changement de fenêtre : trop de gens méconnaissent cette règle et cela peut leur causer bien des ennuis.



1 - L'habitat passif est une notion désignant un bâtiment dont la consommation énergétique est très basse, voire entièrement compensée par les apports solaires ou par les calories émises par les apports internes.

Une rénovation écologique à Champagne-sur-Oise

Un habitant de Champagne-sur-Oise a décidé en 2018 de se lancer dans une rénovation écologique de la maison qu'il avait récemment achetée, par conviction essentiellement. Un choix qu'il ne regrette pas.



Avant travaux

Yann le Huérou, professeur d'EPS récemment installé à Champagne-sur-Oise dans une ancienne demeure, a décidé de faire « la totale », comme on dit familièrement, à savoir un ravalement de façade, l'isolation des combles, le changement de toutes les fenêtres et l'installation d'une chaudière à granulés. « *Je tenais à cette amélioration thermique, par conviction écologique essentiellement. Je savais que sur le plan pécuniaire, les économies ne se font ressentir que sur le long terme* ». Yann le Huérou entreprend alors de se renseigner sur les aides auxquelles il pourrait prétendre. Il se rend dans un Espace Info Énergie, rencontre des architectes conseil... Bonne nouvelle, son programme de rénovation qui comporte suffisamment de réalisation (il en fallait alors au moins trois) lui donne droit à un prêt à taux zéro. Il contacte également le Parc qui est en recherche d'un projet partenaire pour développer une filière chaux chanvre dans le Vexin. Il faut savoir que l'architecte des Bâtiments de France refuse en général que l'on fasse une isolation extérieure standard. Le Parc a donc proposé la réalisation d'un enduit chanvre-chaux respirant à la place du béton « *leur démarche et la mienne collaient parfaitement et nous avons pu travailler ensemble* ».

La difficulté de trouver des artisans

Une fois les dossiers déposés et approuvés, les travaux peuvent commencer. Ils vont se dérouler en deux temps.

D'abord, la façade de la maison qui va faire l'objet de cette « correction thermique » de mortier isolant chanvre-chaux, « *c'est un enduit léger appliqué sur une épaisseur assez importante, mais qui laisse respirer les pierres du mur* » commente Yann Le Huérou. Il avait bien sûr fallu trouver une entreprise maîtrisant la technique.

« *Les artisans locaux que j'ai contactés n'étaient pas très partants pour mettre en oeuvre un tel procédé* ». Il finit par en trouver un dans une revue spécialisée ; il est intéressé mais est installé dans l'Eure et la distance était trop grande. « *Le Parc m'a finalement orienté vers un artisan volontaire qui avait suivi une formation au Pôle Eco-Construction de Vigny. Je lui ai dit qu'il était possible que des gens invités par le Parc viennent voir comment se déroulait le chantier : ça ne lui posait pas problème* ».

Il fallait à présent s'occuper de la partie ouvertures / isolation / chauffage, avec comme contraintes, l'utilisation de bois pour les fenêtres et de matériaux naturels bio-sourcés pour les combles. « *Là*



Application du béton de chanvre par Bernard Buson

encore, j'ai dû contacter beaucoup d'artisans avant de trouver ceux qui étaient partants ». Certifiés RGE (Reconnus Garants de l'Environnement), leur choix a été validé par le Parc.

La rénovation énergétique de la maison de Yann le Huérou aura duré un an, avec des interruptions. L'heureux propriétaire estime le surcoût engendré par cette ligne de conduite écologiquement vertueuse à 20%, « *mais je pense que les aides obtenues grâce au Parc le divisent par deux. Et puis si c'est pour préserver la planète, c'est plus qu'acceptable* ».



Yann le Huérou devant sa maison rénovée

Chaux chanvre : quand un maçon s'initie

Formé à l'utilisation de matériaux standards pour l'isolation, un maçon marinois a décidé de se lancer dans l'apprentissage de l'enduit chaux chanvre.



Jean-Luc Floux a installé son entreprise de maçonnerie générale / isolation à Marines il y a une trentaine d'années. Formé de manière classique, il s'initie à l'utilisation de

l'enduit chaux chanvre, encouragé par le Parc. « *Auparavant, nous utilisions les matériaux habituels : laine de verre, polystyrène...* » Il a participé avec le Parc à la rénovation d'une maison rurale du XIX^{ème} siècle à Marines. Quand il entend parler de cette technique ancestrale et que le Parc le contacte, il est immédiatement tenté. Même s'il faut le reconnaître, la technique chaux chanvre prend plus de temps à utiliser que les produits modernes. « *L'enduit se prépare sur chantier. Il y a tout une succession d'opérations à réaliser et il faut attendre qu'une première couche d'enduit soit sèche avant d'en appliquer une deuxième, puis une troisième* ».

En formation au Pôle Éco-construction

Les coûts sont également plus élevés : « *cela peut être dissuasif pour certains clients ; les aides d'État doivent encore évoluer. Pour justifier un crédit d'impôt, nous sommes tenus de certifier un coefficient de résistance thermique R. Or ce matériau n'est pas encore classé parce qu'à épaisseur égale, il ne donne pas la même isolation, la même résistance thermique que la laine de roche ou une laine de verre* ». Mais la rénovation énergétique respectueuse de l'environnement est actuellement dans l'air du temps : l'équipe de Jean-Luc Floux, 9 personnes au total, effectue des stages au Pôle Éco-construction, à Vigny ; après la théorie, ils vont pouvoir passer à la pratique grâce à la machine à projeter chaux chanvre que le Parc vient d'acquérir et qu'il met à disposition des professionnels, moyennant à une modeste participation à son entretien.



Machine à projeter l'enduit chaux chanvre acquise par le Parc



Vinciane Duchesne, la rénovation énergétique par l'exemple



Bonjour ! Je suis Vinciane et je suis ravie de me présenter à vous aujourd'hui. Je suis votre chargée de mission écoconstruction et rénovation du patrimoine bâti. Avec mes

collègues du pôle aménagement : Patrick Gautier responsable du pôle et chargé de mission urbanisme & habitat, Mathieu Feigelson architecte DPLG, Sébastien Hamot chargé de mission animation plan climat, Magali Laffond chargée de mission aménagement et paysages et Marie-Laure Dallet assistante du pôle, nous sommes à votre service pour vous aider à protéger et valoriser vos patrimoines et vos paysages au sein du Parc naturel régional du Vexin français.

Mais je suis avant tout une habitante du Parc !

En automne 2020 je suis venue m'installer dans une maison rurale typique du Vexin. Je cherchais des informations pour rénover ma maison tout en la respectant et je suis tombée sur le site du Parc. Des dizaines de consultations plus tard je découvre que le Parc recherche quelqu'un pour compléter son équipe, c'est sûr ce poste est pour moi ! J'ai des compétences transférables issues de ma formation initiale (un DUT science et génie des matériaux option bois et éco-matériaux et un diplôme d'ingénieur de l'école supérieure du bois de Nantes) et de mes expériences professionnelles précédentes (menuiseries, agencement intérieur et extérieur, BTP...) et je suis déjà en train de me passionner pour le sujet de la rénovation énergétique et du patrimoine bâti pour ma propre maison. Je suis donc à même de comprendre les difficultés des usagers qui, comme moi, cherchent des solutions pour rénover et restaurer leur patrimoine. Alors n'hésitez pas, écrivez-nous, appelez-nous ou venez nous rencontrer lors des permanences au local de la ZAE de VIGNY. Nous vous préparons plein de surprises pour échanger autour des thèmes de la rénovation énergétique et de la préservation du bâti ancien (formations, rencontres, centre de ressources, chantiers démonstrateurs...) pour que le Parc du Vexin français soit toujours aussi agréable à vivre et à admirer !

Economie d'énergie : l'éclairage public

L'éclairage nocturne augmente d'environ 2% par an sur la surface de la Terre. Chaque nuit, le territoire français est illuminé par 11 millions de lampes et lampadaires et 3,5 millions d'enseignes lumineuses. On assiste à une artificialisation généralisée des milieux nocturnes.

Au niveau national, en 2017, la consommation d'électricité liée à l'éclairage public représentait 32 % de la consommation totale d'électricité et 31 % de la dépense totale.

Pour les collectivités locales, et particulièrement les communes du Vexin, l'éclairage public représente en moyenne 15 % des consommations d'énergie (tous types d'énergie confondue), 41% des consommations d'électricité et 21 % des dépenses.

Les progrès techniques réalisés sur l'éclairage avaient autrefois pour objectif esthétique, sécurité et confort. Cependant aujourd'hui, le phénomène de pollution lumineuse est de plus en plus important. Il est donc nécessaire d'agir en faveur d'une réduction de la pollution lumineuse pour limiter l'impact sur l'environnement et prévenir des risques sur la santé humaine.

Avec des mesures simples (extinction, diminution de l'intensité, remplacement des ampoules ...) le potentiel d'économies d'énergie est estimé entre 40 et 70 % réalisable, ressource non négligeable pour des communes dont les moyens financiers sont limités. Ces mesures contribuent aussi à la préservation de la biodiversité nocturne.

L'éclairage privé qu'en est-il ?

Les sources lumineuses émises au niveau d'une maison, dans un jardin ou autour d'une entreprise ont les mêmes impacts sur l'environnement et sur la santé humaine, que l'éclairage public.

Nous pouvons tous agir à notre échelle. Des actions pour limiter nos impacts et améliorer notre prise en compte de la biodiversité nocturne :

- Ne pas laisser allumer des luminaires en extérieur.
- Eviter de mettre des lumières d'ambiance type « borne solaire d'extérieur »
- Choisir des couleurs d'ampoules adaptées pour limiter son impact
- Orienter sa lumière vers le bas
- Mettre des détecteurs de présence
- Accompagner la commune et les voisins dans des actions en faveur de la nuit

Retour sur les résultats de l'enquête :

Concilier éclairage public, qualité de vie et biodiversité n'est cependant pas chose aisée. Afin d'accompagner les communes dans leur choix et prendre en compte chacun de ces facteurs, le Parc a décidé de lancer une enquête sur l'éclairage public sur l'ensemble du territoire pour réaliser ensuite une étude complète.

Menée auprès de l'ensemble des communes du territoire et celles faisant partie du périmètre d'étude dans le cadre de la révision de la Charte, cette enquête a donc sollicité 107 communes.

Enquête nationale : sentiment d'insécurité et éclairage

Participez à une grande enquête publique nationale sur le sentiment d'insécurité engendré par les questions sur la possibilité d'extinction. L'Institut Paris Région mène une étude sur la question et a besoin de tous pour mieux comprendre cette problématique : <https://survey.institutparisregion.fr/821686>

Les résultats de cette enquête permettront également au parc de disposer de ces informations pour accompagner au mieux les communes et les habitants.

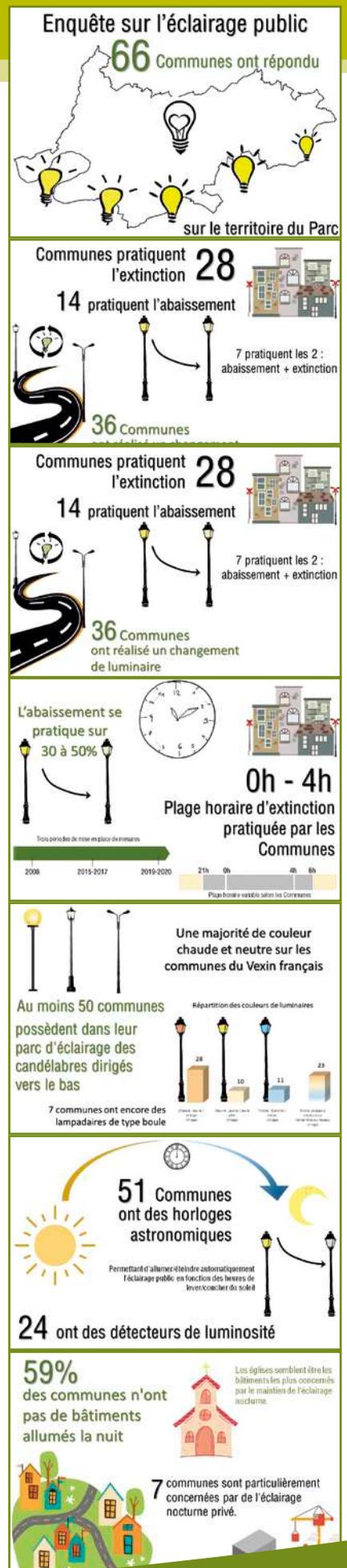
Label Villes et Villages étoilés

Ce label national est porté par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN). Il a pour objectif de valoriser les actions menées pour assurer une meilleure qualité de la nuit comprenant tous les enjeux : biodiversité, paysage, confort et sécurité. Il cherche à valoriser les territoires et communes qui entrent et agissent dans une démarche de progrès. Les éditions pour ce label ne sont pas annuelles, la prochaine session devrait bientôt être annoncée.

Les résultats de l'édition 2019-2020 du concours sont parus, la commune de Jambville a maintenu sa labellisation avec sa 1^{ère} étoile pour ces actions en faveur de la préservation de la nuit.

■ Pour plus de renseignements sur les conditions pour obtenir le label : www.anpcen.fr/index.php5?id_rub=19

■ Réglementation : www.cerema.fr/fr/actualites/decryptage-arrete-ministeriel-nuisances-lumineuses-contexte



« Nature bienveillante », une exposition pour les soignants offerte par l'association Biodiversanté



biodiversanté

Dans un contexte sanitaire restant sous tension depuis plus d'un an, il est essentiel de continuer de montrer notre soutien au personnel de santé particulièrement épuisé et sollicité.

L'association Biodiversanté domiciliée dans les Yvelines a souhaité agir afin de remercier les soignants de son territoire pour leur engagement contre la COVID et contribuer à leur apaisement en offrant une série photographique « Nature bienveillante » à 11 établissements publics de santé du Département, hôpitaux, EHPAD, hôpitaux psychiatriques. Ces différentes structures connaissent chacune leurs difficultés, débordement des unités COVID, distanciation avec les

familles, hausse des dépressions de la population...

Au-delà de l'aspect esthétique, des études scientifiques démontrent que regarder la nature en photo a un impact positif sur la santé de l'humain (réduction du stress, rapidité de récupération émotionnelle...). Ces photographies destinées à être installées dans les salles de repos invitent donc à une escapade émotionnelle et bienveillante.

L'association a souhaité apporter un sens supplémentaire, l'ancrage territorial :

- La série photographique se compose de 10 visuels présentant 10 lieux de nature des Yvelines rappelant sa richesse et sa diversité.

- Pour mener à bien cette opération, l'association s'est donc rapprochée de partenaires présents sur le territoire et de tous horizons (publics, privés, associatifs) ; l'opportunité de créer un maillage local pour faire se rencontrer des acteurs engagés dans le « prendre soin » du l'humain et/ou de la nature. Le Parc naturel régional du Vexin français a pris part à cette initiative.

■ **Pour en savoir plus :**
biodiversante.net/seriephoto-yvelines



Domaine de Flicourt



CH Mantes



CH Meulan

Le suivi du Busard Saint-Martin dans le Vexin fête ses 10 ans !



Le Busard Saint-Martin est un rapace diurne, reconnaissable à son vol au ras des champs et par sa couleur claire pour le mâle. Dès le début du printemps, vous pouvez l'observer survolant les cultures.

Voilà maintenant 10 ans que la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) via le

groupe local Vexin Basse Seine (VBS) réalise le suivi du Busard Saint-Martin sur le territoire du Parc naturel régional du Vexin français.

Ces rapaces se sont adaptés à la disparition des friches, des jachères et autres landes en s'installant dans les champs de céréales.

Le dérèglement climatique amène un rapprochement des dates de moisson, précédant souvent l'envol des jeunes.

Pour ces raisons, les naturalistes bénévoles observent le comportement des oiseaux adultes afin de localiser les nids. Puis avec l'autorisation des agriculteurs, ils pourront les repérer, estimer le nombre et l'âge des poussins, à l'aide d'un drone, puis protéger la couvée si nécessaire. Actuellement, la LPO-VBS compte chaque année, environ 20 à 30 couples de Busards Saint-Martin sur le territoire.

L'exposition que la LPO et le Parc leur consacrent vous permettra de décou-



vrir cette espèce en valorisant le travail accompli depuis 10 ans en soulignant la collaboration avec les agriculteurs.

■ Exposition à disposition des communes et écoles sur demande à la Maison du Parc : 01 34 48 66 10

Où est l'Oedicnème criard dans le Vexin ?

Les comptages réalisés depuis 30 ans dans le cadre du Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC), un programme de sciences participatives, montrent que les oiseaux des champs disparaissent plus vite que les autres espèces. Leurs effectifs ont en effet régressé de 29.5 % entre 1989 et 2019 à l'échelle de la France métropolitaine et de 44% en Île-de-France entre 2004 et 2017.



L'Oedicnème criard fait partie des espèces les plus menacées.

Présent dans la vallée de la Seine où il est étudié depuis plusieurs décennies, sa présence dans le territoire du Parc jusqu'alors soupçonnée est aujourd'hui confirmée.

L'Oedicnème criard, aussi appelé « courlis de terre », est un oiseau à l'œil jaune vif, au plumage brun clair très mimétique, juché sur de hautes pattes jaunes. Insectivore et principalement nocturne, il utilise ces grands yeux et son ouïe très fine pour chasser insectes, escargots et petits vertébrés. Originaire des steppes, il s'est adapté aux plaines agricoles, en fréquentant les parcelles cail-

louteuses à végétation basse et peu dense, comme les cultures de printemps (pois, maïs, lentilles...), les prairies et les friches.

Migrateur partiel, il est présent sous nos latitudes de mi-février à novembre, période durant laquelle il peut réaliser une à deux nichées. C'est à cette période qu'il est le plus vulnérable, nichant au sol et d'un mimétisme parfait qui le rend difficile à détecter. Il peut alors souffrir de la destruction de son nid lors des travaux agricoles. La mise en protection du nid est alors le meilleur moyen de le sauvegarder.



SCANNEZ LE QR CODE

A partir d'avril, il est cependant possible de l'entendre chanter au crépuscule, son chant portant à un kilomètre à la ronde.

Quand les Amphibiens sont au cœur de l'action

Contrairement aux idées reçues, la majorité des amphibiens ne reste pas toute l'année dans l'eau. Ils se camouflent dans des forêts, boisements, tas de pierre ou sous terre, pour passer la rude période de l'hiver. Lors de la hausse des températures (8-10°C), ils s'éveillent et entament leur migration à la tombée de la nuit vers leur lieu de reproduction (mare, étang, ornière...).

Routes et chemins forestiers s'interposent dans leur périple et amènent parfois à la disparition de certaines populations (grand nombre d'écrasements et échec de la reproduction).

Sur le territoire du Parc, plusieurs dispositifs existent pour faciliter le passage de ces espèces fragiles et protégées.

Zoom sur le crapaudrome de Marines

Barrière mobile aménagée à l'aide de bâches et seaux enterrés, le crapaudrome recueille les amphibiens, ensuite récupérés et acheminés de l'autre côté de la route par des bénévoles.

Pilotés par le département du Val d'Oise et accompagnés par la commune de Marines, les employés et bénévoles mettent en place depuis 4 ans, sur environ 400 m de linéaire dans le bois de Caillouet, des bâches et des seaux pour étudier cette zone et limiter l'impact de l'écrasement. De début février à fin avril, le passage quotidien des bénévoles permet de faire traverser les espèces tombées dans les seaux.

Le mercredi matin, le collège de Marines, accompagné par l'équipe pédagogique du Parc, se consacre à la détermination des espèces et au comptage des individus avec les classes de 6^{ème}.

« Nous avons sauvé plus de 3 000 amphibiens depuis ces 4 années de mise en place du dispositif. Cette opération de sauvetage est notre action phare communale en faveur de l'environnement et la sauvegarde de la biodiversité. Elle est intergénérationnelle regroupant enfants, actifs et retraités et nous permet de nous sentir utile à notre niveau. » explique Jean Loriné, 1^{er} adjoint au maire.

Crapauduc et crapaudrome à Frouville

Un crapauduc est un dispositif permanent, permettant le déplacement des amphibiens, et parfois d'autres espèces, sous une route pour limiter les collisions et la mortalité.

En janvier 2021 les travaux pour la mise en place du crapauduc de Frouville ont été réalisés. Bien que cette zone de



migration soit étudiée depuis 2015, il subsiste une difficulté de compréhension sur certains déplacements des individus. En complément, un crapaudrome a donc été mis en place par les bénévoles des associations IASEF* et CPNVS** le 20 février afin d'étudier les zones de doute. Le relevé quotidien réalisé jusqu'au 9 mai par de nombreux bénévoles, venant de différents endroits du Vexin et du Val d'Oise et l'observation lors des soirées favorables ont permis de constater que le crapauduc fonctionne bien. Les bâches du crapaudrome ont également permis de collecter des données sur le déplacement des amphibiens et d'améliorer le dispositif sur cette zone compliquée : mares des deux côtés de la route et trois secteurs différents où les amphibiens

hivernent, de part et d'autre de la route.
Une migration un peu particulière pour tous les sites :

Ces deux années ont été particulières pour le suivi de la migration des amphibiens. La saison 2020 a été interrompue par la mise en place du confinement strict et 2021 a été marquée par une saison de migration particulièrement froide et sèche.

Les résultats de suivi indiquent un fort déclin du nombre d'individus (causes supposées qui seront étudiées : conditions climatiques défavorables, échec de la reproduction en 2020, maladie, pesticide, travaux sur la zone d'hivernage...). Mais le nombre d'individus retrouvés écrasés sur les routes n'a pas augmenté.

| ESPECE | SITE | MARINES | | | FROUVILLE | | | | |
|---------------------|------|-----------------------|----|-----|-----------|-------|-----|-----|------|
| | | TOTAL | M | F | IND. | TOTAL | M | F | IND. |
| CRAPAUD COMMUN | | 112 | 33 | 76 | 3 | 384 | 266 | 108 | 10 |
| GRENOUILLE AGILE | | 68 | 12 | 49 | 7 | - | - | - | - |
| GRENOUILLE ROUSSE | | 152 | 11 | 141 | 0 | - | - | - | - |
| SALAMANDRE TACHETEE | | 114 | - | - | 114 | - | - | - | - |
| TRITON PALME | | 78 | 25 | 52 | 1 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| TRITON PONCTUEE | | 5 | 4 | 1 | 0 | - | - | - | - |
| TRITON ALPESTRE | | 25 | 6 | 15 | 5 | - | - | - | - |
| TOTAL | | 555 | | | 386 | | | | |
| RESULTATS 2019 | | PLUS DE 700 INDIVIDUS | | | | | | | |

Résultats des comptages 2021 : Les résultats représentent les comptages de l'ensemble de la saison dans les seaux. M : male ; F : femelle ; Ind. indéterminé

* Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts

** Connaître et Protéger la Nature de la Vallée du Sausseron

Partie de campagne, histoires d'agriculture en Val d'Oise

Musée du Vexin français,
du 18 septembre 2021 au 3 avril 2022

Conçue par l'Atelier de restitution du Patrimoine et de l'Ethnologie - ARPE - de la Direction de l'Action Culturelle au Conseil départemental du Val d'Oise, cette exposition revient sur les grands bouleversements du monde agricole qui ont fondé l'agriculture d'aujourd'hui.

Richement illustrée de photographies anciennes et actuelles et d'extraits d'enquêtes orales collectées depuis plus de 20 ans en Val d'Oise, Partie de campagne, histoires d'agriculture en Val d'Oise témoigne des innovations techniques et des expérimentations menées durant près de deux siècles par les professionnels de la terre ainsi que des profondes transformations sociétales qui en découlent. Elle permet de

mesurer l'évolution l'image du paysan, et de confronter sa représentation, désuète et archaïque véhiculée jusqu'à la sortie de la Grande Guerre, à celle de l'agriculteur, ancré dans la modernité.

Aujourd'hui, alors même que ces agriculteurs n'ont jamais été aussi peu nombreux, l'agriculture, en constante mutation, doit être multifonctionnelle : à côté de sa fonction productive, elle doit satis-



Vexin : la récolte des betteraves vers 1990



Gouzangrez : l'arrachage des betteraves en 1938

faire des fonctions environnementales, de tourisme et de loisirs.

Cette exposition nous donne ainsi des clés de compréhension et nous incite à imaginer l'agriculture de demain.

Programmation culturelle

Dimanche 26 septembre - Fête du lait bio - Le Heaulme

Moment convivial à la ferme : petit déjeuner bio, marché de producteurs bio, activités enfants... lors de l'inauguration de la boutique de Nathalie Delahaye

SPECTACLES

Sur réservation au 01 34 48 66 00

Dimanche 3 octobre à 15h - Maison du Pain à Commeny - Tout public - durée 1h - 3 €

■ **Spectacle de contes « Grain de miche »** par Marie Chiff'mine, conteuse

Contes, histoires, légendes, chants et devinettes du grain au pain !

Dimanche 17 octobre à 16h - Musée de la Moisson à Sagy - A partir de 8 ans - durée 45 mn - 3 €

■ **Spectacle « Ernest l'épouvantail éclectique au sourire panoramique »** par Sophie Salleron, conteuse

Gédéon, agriculteur passionné d'épouvantails, voit son préféré, Ernest, prendre vie la nuit de la Saint-Jean. Sur sa route, celui-ci fera de nombreuses rencontres et apprendra la résignation, la sagesse, la beauté, le doute, l'amour...

Samedi 20 novembre - Maison du Parc à Théméricourt

■ **Spectacle « Nourrir l'humanité - Acte II »**, en partenariat avec le PIVO

Théâtre documentaire au cœur de notre agriculture

Tout public - durée 1h25 - Représentation suivie d'un échange avec l'équipe artistique

En 2011, Charles Culot, comédien et fils d'agriculteur décide de créer un spectacle sur le monde agricole : « Nourrir l'Humanité c'est un métier ». Mais en 10 ans le paysage agricole a changé. Le modèle conventionnel est toujours bien présent, cependant de plus en plus de personnes retournent à la terre et font le choix de produire autrement. Pour être au plus près de la réalité, la compagnie Adoc est retournée sur les routes recueillir de nouveaux témoignages.

ATELIERS à la Maison du Parc

Sur inscription obligatoire au 01 34 48 66 00

Samedi 9 octobre

■ **Atelier de création de marionnettes végétales** avec l'association École des Tréteaux de Triel-sur-Seine

2 séances - à partir de 8 ans - 3 €



Samedi 16 octobre

■ **Atelier vannerie** - Mangeoire en osier avec Marie Drouet, vannière
2 séances : de 14h à 15h30 ou de 16h à 17h30. A partir de 11 ans - 5 € par personne

Mercredi 27 octobre

■ **Fabrication d'un tracteur par l'équipe du musée**

Le monde agricole ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans l'apparition des tracteurs. Les enfants devront faire preuve d'imagination en fabriquant et décorant leur tracteur en carton ou papier. À partir de 7 ans - 3 € par enfant.

Mercredi 3 novembre

■ **Création d'un petit épouvantail par l'équipe du musée**

Cet atelier, réunissant parents et enfants, permet de mettre votre créativité en commun en réalisant un épouvantail pour votre potager à partir de rouleaux en carton. Atelier famille à partir de 5 ans accompagné d'un adulte - 3 € par enfant.

Et aussi à la Maison du Parc

Vendredi 17 septembre à 21h

■ **Séance de cinéma en plein air** - « Au revoir là-haut »

Samedi 18 et dimanche 19 septembre

■ **Journées Européennes du Patrimoine**
Entrée libre au musée du Vexin français

Goûtez le Vexin !

Du 11 septembre au 24 octobre 2021

Avis aux gastronomes, gourmands et fins gourmets : agriculteurs, restaurateurs et guides professionnels se mobilisent pour vous proposer une vingtaine d'animations du 11 septembre au 24 octobre 2021. Programme susceptible de modifications en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Obligation de se conformer aux règles sanitaires indiquées par les organisateurs

Journées portes ouvertes chez les producteurs

Participez aux traditionnelles journées portes ouvertes chez les producteurs pour découvrir les activités de la ferme, assister à des visites et des démonstrations des savoir-faire agricoles et bien sûr profiter de dégustations et vente de produits locaux !

Dimanche 19 septembre

DÉCOUVERTE DES PRODUCTEURS D'ÉVEQUEMONT

■ L'Artisan du chocolat

Informations : 09 83 30 63 76 - 06 62 72 19 77 / www.lartisansduchocolat.fr

■ Champignonnière des Carrières

78740 Evéquemont. 06 09 06 21 52

■ Miels d'Exception

06 88 94 36 60 / www.mielsdexception.com

Tous les mercredis

■ L'huilerie avernoise

01 30 39 20 01 / www.huilerie-avernoise.com

Tous les samedis et dimanches

■ La Ferme brasserie du Vexin

01 30 39 24 43 / www.biere-du-vexin.com

Les Balades gourmandes

Éveillez vos papilles aux saveurs du Vexin en profitant de balades gourmandes alliant randonnée accompagnée, découverte du territoire et rencontres avec les agriculteurs ! Informations et réservation auprès de chaque guide

Samedi 18 septembre

■ A la découverte de la bergerie de Villarcieux.

Sandrine Lemaire - 06 08 28 02 15

Samedi 25 septembre

■ Les cueillettes d'automne : du panier à la gelée parfumée

Laure Hache - 06 88 40 57 09

Samedi 25 septembre

■ Agriculture ancienne et vignoble à Auvers.

Michel Saintoul - 06 84 90 04 97

Dimanche 26 septembre

■ Balade et visite d'un élevage d'escargots.

Gilles Lemaire - 06 86 86 01 86

Samedi 2 octobre

■ Les compagnes des pommes.

Laure Hache - 06 88 40 57 09

Samedi 2 octobre

■ Visite insolite d'une ancienne carrière devenue une chèvrerie.

Sandrine Lemaire - 06 08 28 02 15

Samedi 9 octobre

■ Sur la piste des abeilles et des vignes

Michel Saintoul - 06 84 90 04 97

Ateliers de cuisine

Participez à des ateliers culinaires qui vous mèneront de la nature à la cuisine et... à l'assiette !

**Tous les samedis
de septembre et d'octobre**

■ Transformation du miel aux ruchers du Vexin à Wy-dit-joli-village.

Réservation : Stéphane Jourdain - 06 33 21 00 99 / auxruchersduvexin@gmail.com

Dimanches 19 septembre et 17 octobre

■ Cuisiner les plantes sauvages comestibles.

A Théméricourt
Réservation : Luce Causse - 01 34 66 13 55

Le Parc soutient

La Fête du Guinguet à Juziers,

pour éteindre Notre soif de... curiosité, rendez-vous le 25 septembre 2021

Cet événement culturel autour du patrimoine viticole de Juziers, dans cette année de crise sanitaire, a souhaité construire son identité autour d'artistes professionnels.



Ainsi pas moins de 18 artistes, comédiens et musiciens, se succéderont sur les scènes, les chemins et les terres anciennement couvertes de vignes de la commune. Vendanges et vin seront à l'honneur de ces rencontres culturelles dans un bonheur communicatif dénué de modération :

■ **À la découverte du patrimoine bâti et paysager de la commune** avec la soprano Clémentine Decouture de la Cie Divague ;

■ **Rencontres avec Jeanne et Félicien, patron d'un superbe bistrot vintage** construit par le collectif La Machine au centre de village, pour de courts récits ou chansons drôles, touchants, absurdes ou réalistes ;

■ **Orchestre d'Harmonie de Juziers ;**

■ **Guinguette au centre du village** avec cinq musiciens des Bons becs qui revisitent les répertoires de la musique classique et des musiques populaires ;

■ **Univers manouche** avec le maestro Angelo Debarre.

Le Parc soutient Le Festival *Les Enfants d'abord* pour les enfants de 6 mois à 6 ans et tous les adultes qui les accompagnent !

Du 1^{er} au 3 octobre 2021

En 2021, un nouveau festival naît dans le Vexin ! *Les Enfants d'abord en Vexin*, organisé par l'association Destination Jeune Public, est un événement conçu pour les tout-petits, à découvrir avec l'école, la crèche et en famille.

De l'art pour les enfants dès le plus jeune âge

On sait aujourd'hui que le théâtre, la musique, les arts visuels contribuent au développement de l'enfant, stimulent son imagination et sa créativité, et participent de son épanouissement. C'est aussi l'occasion de sortir en famille, de partager des moments d'exception, des temps de plaisir, de découverte et de convivialité.



Sur le territoire du Vexin

Le festival est organisé en partenariat avec des communes et des lieux de culture et d'éducation sur le territoire du Vexin.

Un programme foisonnant

Trois jours de spectacles en tous genres : théâtre d'ombres, chanson, cirque, danse, présentés par des artistes professionnels, passionnés et passionnants ainsi qu'une invitation à découvrir des lieux inédits du Vexin, à échanger au cours de rencontres avec les artistes, de goûters partagés... Et en clôture, rendez-vous pour le Grand bal de Mandarine, pour chanter et danser !

■ **1. La Pluie des mots**, Théâtre de l'Ombrelle
Théâtre, ombre et musique - dès 4 ans
Vendredi 1^{er} octobre - 10h et 14h30 -
Salle Pompidou à **Marines**

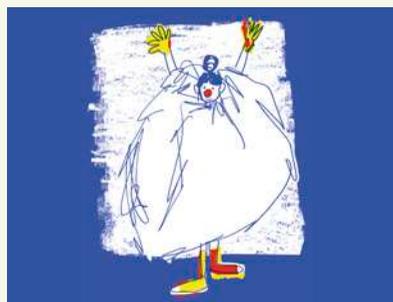
■ **2. Va, cours, vole !** - Compagnie 36 chandelles
Contes en musique - dès 6 mois
Vendredi 1^{er} octobre à 10h30 - Crèche Le Lapin blanc à **Boissy-l'Aillier**
Vendredi 1^{er} octobre à 16h30 - Crèche Graine d'Eveil - La Maison bleue à **Vétheuil**

■ **3. La Boîte** - Compagnie Arcane -
Théâtre gestuel - dès 2 ans
Vendredi 1^{er} octobre à 15h20 - Salle des Fêtes Jean Dréville à **Vallangoujard**

■ **4. Minute Papillon** - Alain Schneider -
Concert - dès 3 ans
Vendredi 1^{er} octobre à 17h - Salle polyvalente à **Haravilliers**

■ **5. Le Tour du monde en chansons** -
Baya Trio - Musiques du monde - dès 3 ans
Vendredi 1^{er} octobre à 18h15 - Salle communale Foyer rural à **Saint-Gervais**
Dimanche 3 octobre à 16h - Salle Pompidou à **Marines**

■ **6. Ce Matin là** - Compagnie Chouette, il pleut ! -
Théâtre de papier - dès 1an



Samedi 2 octobre et dimanche 3 octobre
à 16h à la Maison du Parc à **Théméricourt**

■ **7. Monsieur 0, Compagnie Cactus** -
Cirque d'objets - dès 2 ans



Samedi 2 octobre à 16h - Musée de l'Outil à **Wy-dit-Joli-Village**

Dimanche 3 octobre à 10h45 - REAAP - CAF (réseau d'appui et d'accompagnement à la parentalité) - Salle des fêtes à **Saint-Clair-sur-Epte**

Dimanche 3 octobre à 16h - Foyer Rural à **Saint-Gervais**

■ **8. Le Petit lac** - Cirque chorégraphié -
l'Eolienne - dès 3 ans

Dimanche 3 octobre à 16h - Musée archéologique du Val d'Oise à **Guiry-en-Vexin**

■ **9. La Tortille, le bal de Mandarine** -
dès 3 ans

Dimanche 3 octobre à 17h30 - Salle des fêtes Pompidou à **Marines**

■ En pratique :

Du vendredi 1^{er} au dimanche 3 octobre 2021. 9 spectacles. Un tarif unique : 5 € - Pass 3 spectacles : 10€

Pour toute information : 06 13 48 93 75
lesenfantsdabord100@gmail.com
www.festivalenfantsdabord.org

Grisy Code

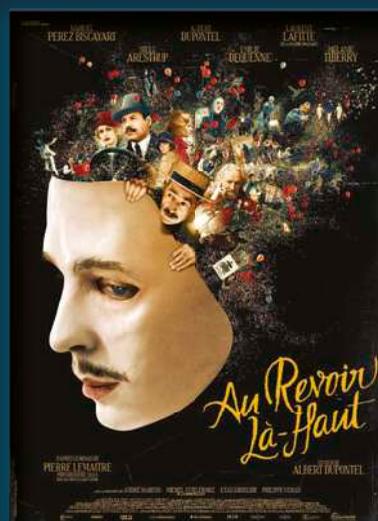
Ce Circuit d'art actuel a réuni 25 artistes début septembre dans les jardins du village de Grisy-les-Plâtres. Sur la place de l'église, l'artiste Wela propose « Entre le ciel et la terre », une installation à découvrir jusqu'au 20 septembre. **A partir du 13 septembre jusqu'à fin octobre** une édition virtuelle du salon est proposée avec des œuvres inédites d'une dizaine d'artistes.



LE VEXIN FAIT SON CINÉMA À THÉMÉRICOURT



Parc naturel régional du Vexin français



VENDREDI 17 SEPTEMBRE
À 21H

AU REVOIR LÀ-HAUT

Comédie dramatique historique

Séance de cinéma en plein air **gratuite**

Infos : 01 34 48 66 00



Couleurs du Vexin français, journal du Parc - ISSN : 1280-0112 - Journal tiré à 40 000 exemplaires - **Directeur de la publication** : Benjamin Demailly - **Rédaction** : P. Anjubault - **Participation à l'élaboration de ce numéro** : C. Balleux ; P. Barriot ; V. Bourguignon ; F. Dété ; V. Duchesne ; P. Gautier ; P. Gueit ; S. Hamot ; I. Hedrich ; S. Longa ; M. Loriné ; J. Marran ; L. Pétard ; T. Pick ; V. Rogez-Boubounelle ; F. Roux - **Suivi et coordination** : V. Rogez-Boubounelle, sous la direction d'Agnès Lanthier - **Création** : Autrement Dit Communication - **Réalisation** : Christophe Moi - **Imprimeur** : Desbouis Grésil Imprimeur - **Crédit photos** : ©DR ; C. Badet ; D. Bekic ; C. Broutin ; Bruit du Frigo ; C. Caubel ; ©Collection particulière ; J-F Denize ; J-L. Floux ; E. Gayet ; Grisy Code ; A. Guillaume ; Y. le Huérou ; F. Lelievre ; P. Lhomel ; Mairie de Juziers ; F. Nakach ; A-G. Orblin ; PNR Vexin français ; E. Spaggiari.

